



LUNDI 2 MAI : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE !

Grâce à la mobilisation nous avons obtenu un accord satisfaisant pour le régime spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle, au sein de la négociation professionnelle.

Une première étape a été franchie.

Nous devons maintenant obtenir sa validation au sein de la négociation interprofessionnelle. Cela nécessitera une bataille car le Medef a déclaré la guerre aux précaires et aux chômeurs.

Nous vous invitons donc à une Assemblée générale pour faire un point sur les avancées de l'accord et organiser la suite du mouvement :

**A PARIS, RDV LUNDI 2 MAI A PARTIR DE 18H
A LA BOURSE DU TRAVAIL – SALLE GRANDE CROIZAT
3 RUE DU CHATEAU D'EAU PARIS 10 – M° REPUBLIQUE**

Paris, le 29/04/2016.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com